L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 24 MAI 1877. — 50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI MATIN, 24 MAI

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, — terrains améliorés dans le Premier et le Deuxième district.

Par Placide J. Spear- Continuation de la vente de meubles au magasin de D. Kelham, rue Royale entre Bienville et Douane—tout le contenu du magasin. Aussi, au No 170 de la rue Ste Anne, entre Remparts et St Claude—Meubles.

Par Marks, Levy & Co., au No 32 de la rue des Magasins—Habillements de printemps et d'été, lingerie, chapeaux, valises, parapluies, &c.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Gravier—Fèves.

☞ Grandes occasions aujourd'hui à midi, à la Bourse St-Charles, en propriétés de valeur de ville, annoncées comme devant être vendues positivement pour le compte de la succession de J. M. Hoyle, par C. E. Girardey, encanteur.

La liste est longue et de beaucoup de valeur, comprenant d'excellentes locations d'affaires, maisons de résidence à un et deux étages, situées rue St-Charles et Cercle Tivoli, rue St-Joseph entre St-Charles et Carondelet, rue du Canal, rues Broad, Gasquet et Bienville.

Aussi des lots bien placés pour bâtisses [illegible] que des lots rues du Canal, Broad, [illegible] Douane, Alexander, Napoléon, et autres [illegible] parties du Premier et du Second District. [illegible]

Pour les conditions et tous autres renseignements, voyez les annonces et les plans à la vente.

☞ Vu l'impossibilité de livrer les meubles vendus hier et d'installer les marchandises, la grande vente de meubles pour liquider les affaires de MM. Kelham & Co, au No 36 rue Royale sera continuée MERCREDI PROCHAIN, le 30 mai, à 11 heures, par Placide J. Spear, encanteur.

Fèves—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Jeudi 24 mai 1877.

ALCAZAR—Chansonnettes, opérettes, etc.

Une leçon salutaire.

Dans une circulaire, qui a été distribuée à profusion dans la ville, et qui plaide la cause de la taxe ou souscription forcée au capital du chemin de fer du Pacifique, nous trouvons le paragraphe suivant :

CE QUI A EU LIEU A CINCINNATI.

Ça été en vain que des objections ont été faites contre l'adoption et l'allocation de *seize millions* de taxes, à Cincinnati, en faveur du "Southern Railroad ;" les citoyens clairvoyants de cette entreprenante cité ont su rire de l'opposition des ennemis des chemins de fer et du progrès. Ils ont voté presque unanimement en faveur de la proposition dont il s'agit. On en connaît aujourd'hui le résultat.

Le premier assessement de la propriété, à Cincinnati, après le vote en question, a présenté une augmentation de plus de seize millions en valeur.

Nous ne savons si l'assessement à Cincinnati a été augmenté ou non, mais il est tout simplement ridicule d'attribuer cette augmentation au détournement de seize millions de taxes en faveur d'un chemin de fer au moyen d'un vote dont la folie n'est aujourd'hui que trop démontrée.

Une dépêche publiée dans tous les journaux hier matin, annonce, en effet, que cette belle opération va aboutir à une perte sèche de seize millions pour la ville de Cincinnati ou plutôt pour ses contribuables.

La somme de seize millions n'a pas suffi, paraît-il, pour compléter le chemin ; il fallait encore $2,250,000 et cette somme n'ayant pu être levée par souscriptions, il s'est formé un ring de gros financiers qui a obtenu la cession de tous les droits du chemin et qui profitera des seize millions de la ville si gratuitement accordés par le suffrage universel.

C'est là un de ces tours—nous nous abstenons d'employer un mot plus fort—comme il y en a eu des milliers aux Etats-Unis.

Cela justifie ce que nous avancions hier, qu'il y a cent à parier contre un que les actionnaires volontaires et les actionnaires involontaires (contribuables) du chemin du Pacifique ne reverront jamais un cent de leur argent, car le capital étant clairement insuffisant, la voie avant d'être achevée, changera de mains plutôt deux fois qu'une. Le petit bout de chemin de Donaldsonville a changé cinq ou six fois de mains depuis qu'il est construit et il est encore en faillite.

La philosophie de ce qui vient de se passer à Cincinnati peut se résumer ainsi: étant donné un projet de chemin de fer qui doit coûter 18 millions, de malins capitalistes mettent en œuvre le suffrage universel, font voter seize millions à prendre dans les poches des contribuables de Cincinnati, puis, l'argent dépensé, ils se font céder la ligne en s'engageant à la compléter, mais sans obligation de rendre les seize millions. Cela n'est pas plus difficile que cela.

Le suffrage universel et le droit de propriété.

Dans une lettre où il résume fort bien tous les arguments qu'on peut faire valoir contre la taxe, et qui a paru hier dans le *Democrat*, M. Archibald Mitchell adresse aux ouvriers le raisonnement suivant :

" Que diriez vous si le samedi, au moment de toucher votre paie, on vous en retenait une partie, sous prétexte que la majorité des votants de la ville a décidé d'en disposer en faveur d'une entreprise de chemin de fer ou autre. Vous seriez justement indignés et vous répondriez qu'il n'appartient qu'à vous de disposer de ce qui vous appartient légitimement."

Nous pouvons étendre ce raisonnement et le rendre plus frappant.

Il y a quinze à seize millions de dépôts dans les Banques. Que diraient les déposants, si on voulait faire décider par le suffrage universel le prélèvement de deux ou de cinq pour cent sur les montants déposés ?

Nous ne savons combien il y a de marchandises dans les magasins de la Nouvelle-Orléans, mais supposons qu'il y en ait pour 50 millions. Que diraient les possesseurs de ces marchandises si, sous prétexte que le chemin projeté en rendra l'écoulement plus facile, on proposait, toujours par le même procédé du suffrage universel, de faire ordonner un prélèvement de deux pour cent sur la valeur de toutes ces marchandises ? Il n'est pourtant pas plus juste et plus légitime de vouloir imposer par la volonté du plus grand nombre, une souscription forcée de deux pour cent sur les 116 millions de propriétés et valeurs assessées à la Nouvelle-Orléans.

C'est un procédé mexicain qu'il est dangereux d'introduire ou de laisser subsister dans nos usages politiques.

Les non résidents.

On jette fort injustement l'anathème aux propriétaires non résidents qui, cependant, ont été obérés de taxes. Pourquoi laisse-t-on dans l'ombre les porteurs de Bons non résidents. Ceux-là sont bien plus nombreux et moins intéressants. Ils possèdent les trois quarts de nos Bons d'Etat et de ville ; ils en ont acheté une grande partie à vil prix, ce qui ne les a pas empêchés de percevoir 7 et 8 o/o d'intérêt sur la valeur pleine de ces Bons. Est-ce qu'ils contribuent jamais aux charges publiques ? La propriété est grevée pour payer leurs intérêts, et ce sont les propriétaires qu'on attaque, tandis que l'on témoigne les plus grands égards pour les créanciers publics qui méritent bien mieux que les taillables à merci l'épithète de cancer qui a été adressée à ces derniers.

Six chemises françaises pour $12 et six chemises [illegible] pour $15, chez Victor Hippert. Que les messieurs se le disent.

Achetez vos chapeaux au "Stonewall Jackson" coin Royale et St. Louis.

—Dans la deuxième circonscription de Paris[illegible] [illegible] candidat républicain, est élu par 7,[illegible] suffrages [illegible] [illegible] candidat légitimiste.

Une réfutation des arguments invoqués en faveur de la taxe.

Le *Democrat*, de mardi matin, a publié une communication du docteur D. Warren Brickell, dans laquelle ce citoyen, qui s'est toujours montré l'un des champions les plus sincères des réformes et l'un des patriotes les plus ardents, a réfuté victorieusement point par point les arguments erronés ou fallacieux mis en avant par les partisans de la taxe pour le chemin de fer du Pacifique. Nous regrettons que la longueur de cette lettre ne nous permette pas de la reproduire en entier, mais nous en reproduisons les principaux passages avec l'espoir que les raisons données par le Dr Brickell convaincront les gens de bonne foi qui ont encore des doutes sur cette question.

AUX VOTANTS
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

......Je n'aurais pu croire qu'un peuple qui venait d'échapper au fléau d'un gouvernement odieux et corrompu, un gouvernement flétri par toutes les voix honnêtes, pour avoir enlevé toute valeur à la propriété, par un système de subventions infâmes—pût aujourd'hui songer à imiter les manœuvres de ses oppresseurs........

......Alors que nous étions encore sous le talon de fer qui nous écrasait, quelques [illegible] de cette ville, se disant hommes d'affaires, se réunirent et lancèrent l'idée de la construction d'un chemin de fer d'Alexandrie sur la Rivière Rouge, à cent quatre-vingt dix milles de la Nouvelle-Orléans, jusqu'à Marshall, Texas, se réservant de continuer ultérieurement le chemin jusqu'à la Nouvelle-Orléans. De la Nouvelle Orléans à Marshall le chemin compterait trois cent trente-six milles de longueur et serait appelé " le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique." Le projet fut soumis au peuple et l'assurance fut donnée que le chemin de fer serait construit entièrement à l'aide de souscriptions volontaires, et qu'aucun appel ne serait fait au système véreux de subsides directs ou indirects fournis par l'Etat.........

......Peu de temps après que les listes de souscription eurent été mises en circulation, le président de la Compagnie se présenta à moi et me demanda de souscrire la somme de Mille Piastres. Je lui répondis franchement que je n'avais pas les moyens de souscrire pour ce montant ; mais cédant à beaucoup d'insistance de sa part, j'y consentis, à certaines conditions, dont la principale était que dans aucun cas, ni lui ni son bureau de direction ne s'adresseraient à la Législature pour en obtenir aucune subvention, soit directement du Trésor de l'Etat, soit par le moyen d'une taxe sur les propriétés. En réponse, il me donna l'assurance que le chemin de fer ne serait construit qu'à l'aide de souscriptions volontaires, et il engagea sa parole que ni lui ni sa direction ne demanderaient de subventions à la Législature, et ne chercheraient jamais à faire taxer la propriété pour ce chemin. Sur cette promesse, je signai la liste de souscription. Je ne prétends pas prouver ce que je dis ici. J'affirme que c'est exactement la vérité. Cependant mes assertions pourraient être confirmées s'il était nécessaire.......

......Un petit nombre de personnes dans une grande ville de plus de deux cent mille âmes, se réunissent et décident qu'un chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à Marshall, Texas par la voie d'Alexandrie, est d'une nécessité absolue; que la raison de nos embarras est l'absence de ce chemin de fer: ils concluent alors qu'il faut s'emparer de l'argent des propriétaires, et construire le chemin comme bien leur paraîtra.......

......L'Angleterre est sillonnée en tous sens par des chemins de fer, et cependant telle est la condition financière de ce pays que pendant l'année dernière l'argent a été prêté au taux local d'un pour cent ou même d'un demi de un pour cent par an. Le taux de la Banque d'Angleterre pendant ce même temps a été de deux pour cent.

Le Nord et l'Ouest des Etats-Unis sont un véritable réseau de chemins de fer; et ces chemins ont été, en grande partie, construits à l'aide de subventions du gouvernement, ou bien par la taxe comme on veut nous l'imposer; cependant la banqueroute et la ruine sont partout dans ces régions; les actions et les hypothèques de chemins de fer ont tout englouti, et des milliers d'ouvriers manquent de pain. Le professeur Bonamy Price dans un article récent de la *Revue Contemporaine*, appelle l'attention publique sur cette condition effrayante de l'Angleterre et des E.-U. qu'il attribue à cette fièvre de construction de chemins de fer, laquelle a enlevé les capitaux aux besoins des affaires. Ces travaux ont sans doute, pendant quelque temps, encouragé l'établissement de fonderies et l'exploitation de mines de houille, qui à leur tour ont absorbé d'autres millions de capital; et, l'inévitable réaction arrivée, tous ces placements sont perdus et la souffrance et la gêne règnent partout.

Je cite ces faits pour prouver que les chemins de fer, souvent utiles, peuvent cependant, par la folie de l'homme être la source de bien des maux. Je crois que leur création devrait être régie par les lois qui gouvernent la fondation de manufactures, de lignes de bateaux à vapeur, &c; et que toute infraction à ces lois, quoique les yeux du public puissent être momentanément éblouis, ainsi que nous l'avons vu pendant les dix années qui ont précédé la panique de 1873, doit inévitablement conduire à la ruine..................

......La compagnie qui veut imposer cette taxe sur notre peuple a récemment fait publier une circulaire qui a été partout distribuée. J'en dirai quelques mots; "Notre commerce a diminué dans toutes les branches". Mais il en est de même de New York, de Boston et Philadelphie, de Liverpool et de Manchester. Et cependant ces villes ont tous les chemins de fer possibles. Une crise pèse sur le monde, mais la direction a trop de zèle pour s'en apercevoir.

"Des propriétés améliorées dans cette ville, d'une valeur de plus de vingt millions de piastres, sont maintenant vacantes et sans locataires." Sans doute, mais un pire état de choses existe à New York en dépit de tous ses chemins de fer; le comité n'en dit rien.

"Le négociant, le commis, le marchand, l'ouvrier, l'artisan, l'homme de profession, le travailleur, aucun d'eux ne peut, même par les plus grands efforts, gagner de quoi faire vivre convenablement sa famille." Exagération indigne d'une pareille direction ! Mais la condition des habitants des villes du Nord et de l'Ouest est tout aussi déplorable que la nôtre; et Bonamy Price nous dit que l'état des choses en Angleterre est pire encore; et, cependant, tous ces pays ont des chemins de fer jusqu'à l'excès.

Et le comité déclare que l'état de choses ici s'empire chaque jour, ce qui est faux, car, en réalité il y a une amélioration.

La direction affirme que la construction de ce chemin de fer rendra à la Nouvelle Orléans son ancien prestige et une prospérité encore plus grande. "Le chemin de fer nous procurera 400,000 balles de coton qui ont été détournées de nous par des chemins de fer conduisant au Nord."

Pour démontrer que ceci n'est pas nécessairement vrai, il nous suffit de considérer le mouvement d'affaires du magnifique chemin de fer de la Mobile, construit à travers une prairie unie et pénétrant jusqu'au centre des grands Etats cotonniers du Mississippi, de l'Alabama, de la Géorgie et du Tennessee, champs infiniment plus vastes et plus riches en produits que celui que l'on nous fait entrevoir. Et cependant a-t-il tout fait ?

Les causes qui, depuis la dernière guerre, ont tendu à détourner le commerce de ce riche pays, sont faciles à concevoir sans invoquer le besoin chimérique d'un chemin de fer. Lors du projet de construction du chemin de fer de la Mobile, on prodigua les mêmes promesses exagérées, de centaines de milliers de balles de coton; elles sont encore à venir, et quoique l'on eût fait pénétrer un excellent chemin de fer jusque dans cette grande et riche région cotonnière, les valeurs de toutes sortes ont continué à baisser jusqu'au moment où a lui l'aurore d'un meilleur gouvernement. Si tout ceci est vrai quant au coton, il en est de même des millions de boisseaux de grains, des bestiaux, des peaux, du suif, du foin, etc., dont on a parlé avec tant d'éloquence.

......"Comment a-t-on fait à Cincinnati," et la direction nous parle " du glorieux sacrifice en faveur du Chemin de Fer du Sud, consenti par les habitants de cette ville entreprenante."

Si ce n'était que je traite une question sérieuse, je crois qu'avec l'arme du ridicule je pourrais facilement écraser la direction. Electeurs, si vous voulez savoir quel a été le résultat de la construction de ce chemin de fer, parlez-en avec les habitants de Cincinnati, ne vous en tenez pas à "*Voce dixit*" du comité de direction. La vérité est que l'aberration, dans ce chemin, de plusieurs millions du capital de Cincinnati a eu pour effet de paralyser son commerce, de [illegible] ailleurs les négociants qui y venaient faire leurs achats; le chemin n'est pas terminé, ne conduit nulle part, et les directeurs [illegible] disposer par [illegible] de la portion qui est achevée, [illegible] les journaux. [illegible] à la locomotive.

......"Quelle sorte de chemin entre Alexandrie et la Nile-Orléans [illegible] faire ?

La direction nous dit que la distance de la Nouvelle-Orléans à Alexandrie est de 190 milles. [illegible] [illegible] [illegible] milles [illegible]

La vérité est que les 55 milles que l'on dit être en [illegible] [illegible] Le chemin est en [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] chemin d'Alexandrie, et les 55 milles [illegible] [illegible] de la Nouvelle Orléans. Au delà d'Alexandrie voici ce qu'il y a de chemin construit ou en terrassement sur un parcours de 80 milles. Les électeurs pouvez jugez vous-mêmes de ce que le produit de la taxe permettrait de construire du chemin projeté, et par suite, de la valeur des certificats d'action qui leur seront fournis.

La direction promet de l'emploi à ceux qui en manquent, mais les actes parlent plus haut que les promesses; pour juger de ce qu'elle entend faire dans l'avenir, en faveur de ceux qui manquent de travail, je renvoie les électeurs à ce fait [illegible] que dans le passé, et jusqu'aujourd'hui, la direction a donné la préférence aux condamnés du pénitencier.

Ouvriers du bâtiment à la rescousse.

Au moment où les propriétaires fonciers allaient pouvoir faire effectuer à leurs bâtisses des travaux de réparation et de peinture qui eussent donné du travail à des milliers d'ouvriers, on les menace d'un nouvel impôt qui leur enlèverait SIX CENT MILLE PIASTRES par an pendant quatre ans.

Si la taxe en faveur du chemin de fer est votée, cela arrêtera les travaux de réparation et cela empêchera beaucoup de travaux de construction.

Maçons, charpentiers, menuisiers, couvreurs, peintres, badigeonneurs, plombiers, ferblantiers &c., défendez votre gagne-pain et allez voter vendredi contre la taxe. Vous soutiendrez d'ailleurs par là la cause de la justice et de l'intérêt général.

ELECTEURS !
Attention !

C'est le VENDREDI 25 mai, que les électeurs de la Nouvelle-Orléans sont appelés à voter sur la question de savoir si une nouvelle taxe de UN DEMI pour cent sera levée sur les contribuables au profit du chemin de fer projeté d'Alexandrie à Marshall.

On trouvera à la seconde page de l'*Abeille* la proclamation du maire au sujet de cette élection avec les noms des commissaires et l'indication des bureaux d'élection ou polls.

Ayez vos certificats prêts et allez voter et faites voter vos amis CONTRE LA TAXE.

Adresse contre la taxe du chemin de fer.

Toutes les personnes qui sont opposées à la taxe de un demi pour cent au profit du chemin de fer du Pacifique sont invitées à signer l'adresse qu'on fait circuler et dont un exemplaire est déposé dans nos bureaux.

UN FEUILLET DE LA VIE.

On se livre, en ce moment, à de grands commentaires sur une affaire singulière qui paraîtra bientôt devant les tribunaux. Un célibataire, passablement à son aise, mourut, il y a quelques années, et laissa 80 arpents de terre et un joli capital à un jeune garçon son proche parent. Le temps s'écoula et le jeune garçon, devenu majeur, s'amouracha d'une jeune cousine que sa mère lui fit épouser, mariage qui fut accompli par un échange de bagues et de baisers, sur quoi elle prononça qu'ils étaient mari et femme.

Bientôt après, le mari, fatigué de sa femme et calculant qu'il était fort mal marié, la laissa, mais, dans l'intervalle, un enfant était né dans la famille; et maintenant c'est la femme qui veut un divorce ainsi qu'une part égale dans le bien, en sa qualité de mère. Naturellement, le jeune homme soutient que le mariage est illégal et qu'il ne tiendra pas devant la justice.

On dit que dans l'inventaire des biens du jeune homme, ce qui donnera lieu à une terrible contestation, il y a un billet du tirage extraordinaire de la Loterie de la Louisiane et qu'on compte que ce billet gagnera le lot capital de $100,000. Si cela doit être ou non, c'est ce qu'on saura le 5 juin, jour désigné pour le tirage de la loterie.

En attendant les billets ne se vendent que dix piastres, et chaque billet représente une chance pour gagner $100,000.

Achetez vos chapeaux au "Stonewall Jackson" coin Royale et St. Louis.

MAISON WILLOZ A LA GRANDE ILE.—Nous recommandons aux personnes qui désirent prendre des bains de véritable eau de mer soit pour leur santé, soit pour leur agrément, la maison Willoz à la Grande Ile. Il est peu de villes d'eau où l'on puisse trouver les avantages qu'offre cette maison, située comme elle l'est sur les bords du Golfe du Mexique, avec de beaux ombrages, et la brise de la mer, les plaisirs de la pêche, etc. La maison est parfaitement tenue et les pensionnaires et les familles y sont l'objet de tous les soins propres à rendre leur séjour agréable. Ajoutons que la cuisine y est excellente et que les prix de la pension sont modérés. On trouvera les informations désirables dans l'annonce.

Organisez des clubs ! Gagnez des lots !
Organisez des clubs ! Gagnez des lots !
Organisez des clubs ! Gagnez des lots !
Organisez des clubs ! Gagnez des lots !

Hier, nous avons remarqué que le bureau de Mr W. H. Barnett, courtier, rue St. Charles No 33, en face de l'hôtel St. Charles, était plein de gens qui y étaient appelés par l'escompte libéral offert pour le payement des taxes et licences sur les warrants. Mr Barnett achète ces warrants de premières mains sur le comptoir et naturellement il peut offrir de plus grands avantages que d'autres. Nous engageons les personnes qui n'ont pas encore payé leurs taxes ou leurs licences à aller le voir.

BEAUX MEUBLES A BON MARCHÉ—On trouve à la grande fabrique de Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, d'excellents meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, à des prix d'une rare modicité. Allez les examiner.

Achetez vos chapeaux au "Stonewall Jackson" coin Royale et St. Louis.

LA NEUTRALITÉ DE LA FRANCE.—Le câble a annoncé qu'en réponse à l'appel fait par l'ambassade ottomane aux volontaires français, le gouvernement de la République venait de défendre les enrôlements pour aucune des deux armées belligérantes.

Le *Journal officiel* publie en effet la note suivante;

Le gouvernement de la République ayant résolu d'observer une stricte neutralité dans la guerre qui vient d'éclater entre la Russie et la Turquie, croit devoir rappeler aux Français résidant en France ou à l'étranger qu'ils doivent s'abstenir de tout fait qui, commis en violation des lois françaises [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

Les personnes qui [illegible] [illegible]

POLLS D'ÉLECTION. — Une erreur, que nous tenons à rectifier, s'est glissée dans l'avis officiel de l'élection qui paraît dans l'*Abeille* depuis plusieurs jours. Le poll No 2 du Septième Ward ne se tiendra pas au coin des rues Bagatelle et Johnson, comme le portait l'annonce, mais au coin des rues LAHARPE et JOHNSON.

LES CHANGEMENTS DE PRÉFETS EN FRANCE.—L'agent de la presse associée a omis de nous transmettre l'importante dépêche qui suit, et qui rend compte des premiers actes du nouveau ministère en France.

Paris, 20 mai—Le *Journal Officiel* publie un décret qui transfère 21 préfets dans d'autres départements et qui en destitue 23. Seize autres sont mis en demi-solde ou en disponibilité.

On dit que M. de Fourtou, ministre de l'Intérieur, a adressé aux préfets une circulaire qui explique la conduite récente du président MacMahon et la politique que se propose de suivre le gouvernement.

Le duc de Broglie, président du Conseil et ministre de la justice et des cultes, va adresser aux évêques une circulaire explicative de la politique du gouvernement sur les affaires religieuses et faisant appel à leur prudence et à leur patriotisme pour l'aider.

UNE OPINION ANGLAISE SUR LA SITUATION EN FRANCE.—Tous les journaux anglais sont loin de penser comme le *Times* au sujet des affaires de France, comme le prouve la dépêche suivante:

Londres, 20 mai.—La *Pall Mall Gazette* pense que l'alternative qui, de bonne ou de mauvaise foi, sera posée à la France à la prochaine élection (en cas de dissolution), sera le retour d'une majorité conservatrice ou la retraite de Mac-Mahon; et qu'aux yeux d'une classe nombreuse de Français la conservation de MacMahon semblera la meilleure garantie du maintien de l'ordre et de la prospérité du commerce.

LES RÉFORMES ET LA DÉMAGOGIE. — Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Des scènes très regrettables se sont passées avant-hier à Albany, à l'issue de la séance de l'assemblée. Le gouverneur a frappé de son veto un bill proposant d'affecter un million de dollars aux travaux du nouveau Capitole, et de grands efforts étaient faits, principalement par des membres républicains, pour adopter le bill et lui donner force de loi, malgré le veto du gouverneur.

A l'ouverture de la séance de l'assemblée, le *speaker* a demandé si la chambre voulait voter le crédit d'un million de dollars, en dépit de l'opposition du gouverneur. M. Husted a demandé aussitôt la question préalable, ce qui coupait court au débat et nécessitait le vote par appel nominal, avec deux minutes de temps pour ceux des membres désireux d'expliquer leur vote. L'appel nominal a commencé et duré près de deux heures, beaucoup de membres employant leurs deux minutes à lancer quelques phrases incendiaires et banales, appel aux travailleurs, oppression de la classe ouvrière, etc.

Le résultat du vote a été 73 voix contre 46. Il aurait fallu 86 votes pour que le bill devînt loi. En conséquence, le *speaker* a annoncé que le vote était soutenu et a levé la séance. Aussitôt la foule qui remplissait les galeries s'est mise à pousser des huées et à interpeller par leurs noms ceux des membres qui avaient voté contre le bill. En même temps les assistants sont sortis pêle-mêle, et rejoignant aux groupes qui stationnaient devant la chambre, ils ont interpellé grossièrement, à mesure qu'ils apparaissaient, ceux des membres dont le vote leur avait déplu.

Trois ou quatre ont même été en butte à des voies de fait. Une vingtaine de représentants sont rentrés en toute hâte, et peu après, la police étant arrivée en force, ils ont pu se retirer par une porte de derrière et regagner leurs domiciles. Le capitole et la résidence du gouverneur ont été gardés toute la nuit. Deux cents émeutiers environ ont envahi l'hôtel Delavan, où ils ont fait grand vacarme et proféré beaucoup de menaces, mais grâce à la présence de nombreux policemen, avec et sans uniformes, il n'y a pas eu de violences. M. Ecclesine, poursuivi par les huées d'un groupe de mécontents, s'est sauvé de la maison où il loge habituellement pour se réfugier à l'hôtel Delavan, où il a passé la nuit.

Hier matin cinq à six cents émeutiers se sont encore assemblés autour de la résidence du gouverneur et du Capitole; mais, intimidés par la police, ils se sont, comme la veille, bornés à des vociférations et à des menaces, principalement quand ils ont vu passer MM. Cozans, Ecclesine, Stein, Childs et Niven, à qui ils semblaient en vouloir d'une manière toute spéciale.

L'assemblée s'est ajournée à midi et demi jusqu'à lundi 2 heures et demie.

Au sénat, le bill des taxes des banques a été l'objet de débats acrimonieux. Le sénateur Schoonmaker a déclaré que de grandes influences sont mises en jeu en faveur de ce bill; que les meneurs du mouvement ont les noms des sénateurs qui sont opposés au bill, qu'il leur est fait des offres d'argent et que leurs votes sont mis à l'enchère.

Achetez vos chapeaux au "Stonewall Jackson" coin Royale et St. Louis.

Avec $500 on achète 55 billets entiers !
Avec $500 on achète 55 billets entiers !
Avec $500 on achète 55 billets entiers !
Avec $500 on achète 55 billets entiers !

Achetez vos chapeaux au "Stonewall Jackson" coin Royale et St. Louis.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Election sur la taxe.

M. Cavanac, administrateur du Commerce a fait rédiger des règlements pour la conduite de l'élection par les commissaires des polls. Les traits principaux de ces règlements sont que les certificats d'enregistrement de 1876 suffiront pour établir primâ facie le droit de voter et qu'il sera permis aux citoyens qui les présenteront de déposer leurs suffrages, à moins qu'il n'y soit fait opposition par d'autres votants. Les deux côtés de la question seront admis aux votants dans le collège électoral. Les citoyens ayant perdu leurs papiers d'enregistrement pourront voter en faisant un affidavit auprès des commissaires. Il est aussi convenu que pendant la journée entière le Bureau des administrateurs restera en séance pour décider toute question sur le droit des individus à voter, et sur toute autre matière concernant l'élection. Les règlements seront soumis à l'approbation du Conseil.

Tout le monde comprendra que cet arrangement est suffisamment favorable à la taxe, car il autorise à voter sans certificat pourvu qu'on fasse par écrit la déclaration qu'il est perdu. Nous avions cru que le Conseil de Ville serait tout différemment et que connaissant la situation financière presque désespérée de la ville et surtout celle des contribuables, il s'appliquerait à détourner de nous cette nouvelle calamité, car cette taxe de un demi du un pour cent, ajoutée à tant d'autres, est bien réellement une nouvelle calamité pour la ville. On ne s'attendait pas à cela de la part de la démocratie.

Le chemin de fer de la rue Bienville.

MM. Thomas H. Handy et Jos. A. Shakespeare, les syndics de ce chemin, font des préparatifs pour le mettre en vente aussi vite que possible. Il a de grandes franchises, avec le droit de passage sur les bords du Lac Pontchartrain du fort espagnol à Milneburg. La vente comprendra tout le fer nécessaire à compléter la voie entre les deux points. Ce qui est fait a coûté $180,000 et l'on croit que les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

Cette [illegible] [illegible] qu'il avait tiré, [illegible] qu'il n'avait pas réussi.

En ce qui concerne la maison de Geneviève de Brabant, le caporal a dit qu'il y faisait du bruit et qu'il la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

quade sous l'escalier de la police. Quant à l'officier, il a simplement été réprimandé.

L'officier [illegible] a commencé [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] dormant dans sa ronde. L'officier dormeur a été renvoyé de la police.

L'héritière Allen [illegible] contre Johnson.

Dans cette affaire qui a été décidée [illegible] par la Cour [illegible] en faveur de [illegible], la Cour Suprême, sur la demande de Johnson, a accordé un writ d'erreur pour un appel à la Cour Suprême des Etats-Unis. L'ordre accordant le writ a été signé par le président juge Manning, mardi dernier.

Les cours.

Chambre Cour Suprême.

Mr Alfred [illegible], a présenté à cette Cour, contre John H. Howell et Robert J. Ker, une pétition où il dit que le 9 janvier dernier il a été nommé greffier de la Cour Suprême, que John H. Howell et Robert J. Ker lui doivent $2,[illegible], reçu dû de l'appel reçu par le dit Howell, son prédécesseur dans la place de greffier; que suivant les règles de la Cour Suprême les parties qui font appel sont requises de déposer au bureau du greffe des fonds suffisants pour répondre des frais; que le dit Howell, après s'être approprié le montant total des dépôts, garde encore entre ses mains le reste des dits dépôts, qui s'élève juste à la somme qu'il réclame.

Le Bureau de liquidation.

Ce Bureau procède lentement et avec beaucoup de prudence. Non seulement il examine l'origine des bons, mais encore il entend les raisons des agents qui les présentent à la conversion. Ces raisons ne sont pas toutes admises. Il est même des agents qui n'en donnent pas du tout. Nous avons remarqué la déposition de Mr Dupuy qui a dit que les bons qu'il avait présentés lui venaient d'une maison de banque de New York. S'ils sont refusés, il les renverra à ceux à qui ils appartiennent, en leur transmettant les raisons assignées pour le refus. Il a, cependant, ajouté que d'autres bons semblables avaient déjà été convertis par l'ancien Bureau.

On a entendu M. [illegible] et son avocat M. Gordon, le juge Hay pour M. Frank Morey et un autre avocat, M. Flanagan.

M. Bush a remarqué que dans son opinion le Bureau n'avait qu'un devoir à remplir, le devoir de se conformer à la loi, et jusqu'à ce que la Cour Suprême ait décidé sur les bons mis en question par l'acte 11 de 1875, le Bureau est obligé de les rejeter.

Le gouverneur Nicholls a appuyé fortement l'opinion de M. Bush. Les devoirs du Bureau sont limités, a-t-il dit, et il doit se laisser guider par la loi qui prohibe expressément la conversion de tous les bons excepté ceux qui auront été reconnus comme valides par la cour suprême.

M. Bush donne avis qu'il présentera une résolution conforme à ses vues.

Le Bureau s'ajourne au [illegible].

Accusation de meurtre.

Sherry Leonard, accusé d'avoir tué un nègre nommé Charlie Brown, le 5 mars dans la soirée, au coin des rues Thalie et Willow, a été interrogé hier par le juge R. J. M. Smith de la Première cour de police municipale.

La cour après avoir entendu les témoignages a renvoyé le prévenu devant la cour criminelle sans bénéfice de caution.

Noyé accidentellement.

Paul Sigmund, peintre, employé à bord du bateau à vapeur Mary, amarré au quai de Morgan, est tombé accidentellement dans le fleuve, hier à une heure et demie, et n'a pu être retiré de l'eau que cinq minutes plus tard. Tous les efforts des médecins pour le ramener à la vie ont été inutiles car il n'a vécu que quelques instants. Le coroner, avisé de l'accident, a fait une enquête.

Sigmund laisse une femme; il était natif de Saxony, Allemagne, et âgé de trente-six ans.

Voir la suite à la 4me page.

LA CRÉOLE.—Tel est le nom d'un nouveau magasin de cigares, qui vient de s'établir rue Royale [illegible] St. Pierre. On y trouvera toute espèce de cigares importés et du pays et du tabac à chiquer et à fumer, aux prix les plus bas du marché. La qualité de ces cigares et des autres articles est supérieure, et la vente se fera en gros ou en détail au gré des acheteurs.

Nous recommandons ce magasin aux amateurs.

Avec $1,000 on achète 112 billets entiers !
Avec $1,000 on achète 112 billets entiers !
Avec $1,000 on achète 112 billets entiers !
Avec $1,000 on achète 112 billets entiers !

Achetez vos chapeaux au "Stonewall Jackson" coin Royale et St. Louis.

—No 2.—

Votre vie vaut-elle 25 cts ? — La maladie règne partout et chacun se plaint de quelque indisposition. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Auguste Flower [illegible] [illegible] 25 cts. [illegible]

Vendu par gros [illegible] [illegible], par E. J. Hart & Co. S. R. Finlay & Co., I. L. Lyons et [illegible] à [illegible] Nouvelle-Orléans.

— 126 —

[illegible] "Boschee's German Syrup" [illegible] [illegible]

Les chemises françaises faites chez Victor Hippert sont [illegible]. On n'est pas tenu de les garder si elles ne conviennent pas en tous points.

Marié, à une heure [illegible], le [illegible] du courant par sa Grâce l'Archevêque Perché, à l'église Ste Marie de l'Assomption, le Docteur THOMAS LAYTON, junior à Melle MARIE EVELINE [illegible].

Décédée, hier, à [illegible] heures du matin, à l'âge de [illegible] ans, Dame [illegible] GAIENNIE, née Marie [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Un appel à nos marchands.

Vendredi prochain, le 25 de ce mois, les électeurs de la Nouvelle-Orléans seront appelés à [illegible] [illegible]

[illegible]

Suivent les signatures: [illegible]

NEW ENGLAND SHOES AGENCY,

LA SEULE MAISON AU SUD.

Coin Royale et Ste Anne, N.-O.

[illegible] Philadelphie. New York. Boston.

CHAUSSURES !

[illegible] [illegible]

AU COIN ROYALE & STE ANNE,

Maison Ste Anne,

[illegible], Propriétaire.

NOTA.—[illegible]

Coin Royale et Ste Anne.

GRANDE REDUCTION DANS LES PRIX.

CHEMISES FRANÇAISES, —CHEZ— B. SEMBRE, COIN ROYALE et ST-LOUIS.

Reçu un stock complet de CHEMISES DE PARIS. [illegible]

GANTS de PEAU [illegible]

EVENTAILS POUR SOIREES [illegible]

CORSETS FRANÇAIS-CORSETS FRANÇAIS [illegible]

—A VENDRE— 400,000 BRIQUES DU PAYS. [illegible] SEBASTIEN ROY. No [illegible] rue Decatur.

LES ETRANGERS SE DONNENT TOUS RENDEZ-VOUS A "l'Etoile Rouge" [illegible] POUR ACHETER LEURS SOULIERS.

GRANDE ILE. La Maison WILLOZ [illegible]

[illegible] GEORGE WILLOZ, [illegible] BILLY COLLINS, [illegible]

AVIS.—[illegible] COMTESSE DUCHATEL [illegible] U. BASSETTI.

AVIS AUX CONSOMMATEURS.—[illegible] U. BASSETTI.

U. BASSETTI.

En débarquement du navire "Comtesse Duchatel," de Bordeaux.

200 barriques Vin Rouge, St. Laurent [illegible]

[illegible] U. BASSETTI, [illegible]

Reçu par la Comtesse Duchatel en déchargement, savoir:

50 barriques vin ST-LAURENT.
[illegible] vin LEOPOLD H. ANDRÉ.
[illegible] vin TREYERAN FRERES.
[illegible] vin blanc de G SAVIE.
[illegible]

Attendu par le navire Alphonse et Marie, No 2, de Bordeaux.

50 barriques vin ST-LAURENT.
[illegible] vin LEOPOLD H. ANDRÉ.
[illegible] vin TREYERAN FRERES.
[illegible]

EN MAGASIN ET A VENDRE: [illegible] LAURENT LACASSAGNE, [illegible]

En débarquement de la COMTESSE DUCHATEL VENANT DE BORDEAUX.

12 barriques vin [illegible] [illegible] BOUSQUET & POUPART.

U. MARINONI [illegible]

M. ANDRIEU - - - 150 Poydras. [illegible]

LES PIANOS PLEYEL,

QUI NE SONT PAS SURPASSES, NE SE VENDENT QU'AU GRUNEWALD HALL, Dépôt général pour les Etats du Sud.

[illegible] Agence générale pour la vente des FAMEUX PIANOS STEINWAY, KNABE, HAINES et PLEYEL; des orgues de GEO. A. PRINCE & CO., CLOUGH & WARREN; des INSTRUMENTS EN CUIVRE, de BUFFET, CORDES, ACCORDEONS, musique, &c. VENTE EN GROS ET EN DETAIL. [illegible]

LOUIS GRUNEWALD, Aux Nos 14, 16, 18, 20 et 22 de la rue Baronne, Nouvelle-Orléans.

Pianos droits de Chickering.

J'APPELLE l'attention sur les améliorations récemment introduites [illegible] PIANO [illegible] HARDMAN & CO., à New York [illegible] MASON & HAMLIN [illegible]

PHILIP WERLEIN, Le principal marchand de Pianos, Nos 78—80 rue Baronne, Nile-Orléans.

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." [illegible] 39 rue de Chartres et 26 rue Bienville, Nouvelle-Orléans, La.

J. MANDIN & CIE.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

67 rue Decatur - - - - Nouvelle-Orléans.

—SEULS AGENTS DU—

GRAND VIN DE CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT

Un vin depuis longtemps la faveur des connaisseurs et des viveurs, [illegible]

LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

GRAND VIN DU CHATEAU PAPE CLÉMENT.

SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS, 26 rue Bienville Ver MAIGNAN. Nile-Orléans.

FINE WINES, COGNAC. OLIVE OIL

[illegible] Frères F.S Bordeaux Trade Mark

MERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St. [illegible]

JOSEPH BAYLE,

Successeur de H. CLOSTERMANN & BAYLE,

IMPORTATEUR de MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES

36, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE et DOUANE.

La maison la plus ancienne [illegible] H. H. CLOSTERMANN

DR. PH. LAVILVARESSE, [illegible] RUE BOURBON. Nile-Orléans. [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 23 MAI—CLASSE NO 122. Tirage de 4 heures P. M.

21	9	75	8	37	4	30	14	35	45	54	26	67	46

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux [illegible] [illegible] 1877—4 heures P. M. [illegible] PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

INSTITUTRICE. UNE jeune dame, [illegible] No 297 rue [illegible] Champs-Elysées et Marigny.

A. LE MORE, No 5, GALLIER COURT, [illegible] Se charge de payer les licences et les taxes d'Etat à un ESCOMPTE LIBERAL.

W. H. BARNETT, COURTIER, BUREAU No 33 de la rue ST-CHARLES, En face de l'Hôtel St-Charles. [illegible] BILLETS HYPOTHECAIRES ET LES EFFETS DE COMMERCE, FAIT DES PRETS SUR OBLIGATIONS, PAIE LES TAXES ET LES LICENCES à un escompte des plus libéraux.

Ed. PEYCHAUD No 46 rue Royale, [illegible] ESCOMPTE LIBERAL.

Guérisseur des Maladies Chroniques. Dr. C. TESTUT, [illegible] CONSULTATIONS TOUS LES JOURS.

CHAS. E. KELLS ET M. VIET, [illegible] No 28 rue Dauphine [illegible]

MEUBLES. Le stock entier de beaux meubles se vend, Au-dessous des prix des fabricants, AU MAGASIN DE D. KELHAM & CO., No 36 de la rue ROYALE.

$40 SAISON $40 De 1877 à BLADON SPRINGS, CHOCTAW COUNTY, ALABAMA. [illegible] PRIX REDUIT: [illegible]

A vendre. Un petit VACUUM PAN [illegible] A. THOMSON & CO.

A vendre ou à louer à Mandeville. [illegible]

A PARTIR D'AUJOURD'HUI Il ne se vendra que du MILWAUKEE LAGER BEER de la meilleure qualité, au JARDIN DE WAGNER, No [illegible] rue [illegible]. H. WENGER, propriétaire.

[illegible] GAROT. Marchand-Tailleur. [illegible]

La Créole. Magasin en gros et en détail. [illegible] [illegible] Nouvelle-Orléans. [illegible]

AVIS. [illegible]

On demande UN OUVRIER TAILLEUR [illegible]

Demande UN CUISINIER PATISSIER [illegible] No 186, rue Marigny.

Lloyd de l'Allemagne du Nord. POUR BREME, via la HAVANE et SOUTHAMPTON. [illegible]

Maladies de l'Œil et de l'Oreille. Dr C. BEARD, Oculiste. ORLEANS INFIRMARY, No 148 rue des CARRÉ. [illegible]

Chasse de la rue Jackson et de Carrollton. [illegible]

Bal de l'Armée et de la Marine. [illegible] AVIS. [illegible]

Succession [illegible] [illegible]